



## Votre logement et sa consommation énergétique !

Avant de contacter un professionnel du diagnostic de performance énergétique ou un professionnel du bâtiment pour mûrir votre projet, voici quelques calculs simples pour connaître votre consommation en énergie primaire de façon approximative. Cette consommation est à rapprocher des objectifs du Grenelle de l'environnement pour l'habitat existant, à savoir de l'ordre de 150 kWh/m<sup>2</sup>.an en 2020 et de 50 à 70 kWh/m<sup>2</sup>.an en 2050. Ces consommations recouvrent le chauffage (voire le rafraîchissement), l'eau chaude sanitaire, la ventilation et l'éclairage. Le diagnostic de performance énergétique ou DPE s'attache, lui, aux performances du bâtiment, il ne tient donc pas compte des consommations électriques spécifiques comme l'éclairage, l'électroménager et autres consommations électriques (vidéo, informatique...).

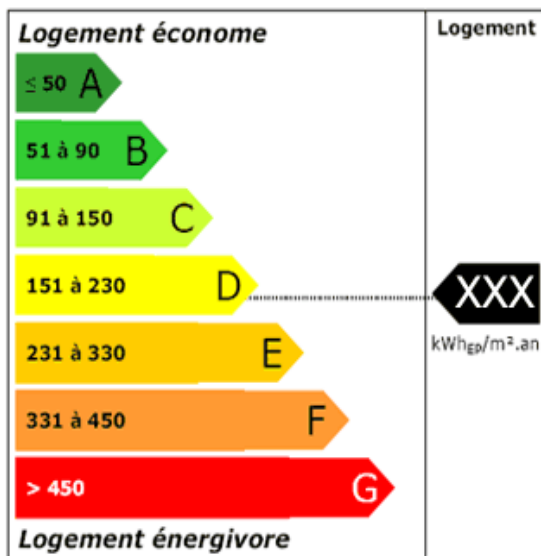
A partir du tableau ci-dessous, on peut calculer sa consommation annuelle d'énergie primaire (e.p.) en appliquant un coefficient  $\Delta$ . Celui-ci varie en fonction du type d'énergie utilisé.

### - Coefficient de transformation en énergie primaire -

Énergie utilisée (E)	Coefficient de transformation $\Delta$
1 litre de fuel domestique	10 kWh e.p.
1 kWh électrique	2,58 kWh e.p.
1 kWh de gaz naturel	1 kWh e.p.
1 m <sup>3</sup> de gaz propane	11,7 kWh e.p.
1 m <sup>3</sup> de bois	1 700kWh e.p.

Une fois les éléments précédents rassemblés, il suffit d'appliquer la formule suivante :

$$\frac{E \times \Delta}{\text{Surface du logement (S)}} = \text{kWh d'énergie primaire /m}^2\text{/an}$$



Résultat supérieur à 180 : il est urgent d'intervenir, la consommation d'énergie est nettement supérieure à la normale. Soit l'isolation est insuffisante ou défectueuse, soit le système de chauffage est mal réglé ou très ancien et possède un rendement trop faible.

De 100 à 180 : Le logement se situe dans la moyenne nationale, toutefois, s'il a été construit depuis l'année 2000, sa consommation d'énergie doit être la plus proche possible de 100. Quoiqu'il en soit, il est toujours possible d'améliorer ce résultat (amélioration de l'isolation, chauffage plus performant...).

Inférieur à 100 : Le logement répond aux nouvelles exigences thermiques.

**Attention, cette première approche, ne constitue qu'une sensibilisation à la problématique énergétique. Elle ne peut en aucun cas remplacer un vrai Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), qui vous coûtera de 200 à 300 €.**